



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: Jeudi 21 octobre 2021

Endroit: Visioconférence

Heure: 19h00

Présences : Chantal Payette, Marie-Mousse Laroche, Danny Bouchard, Aude Watier, Séverine Alain-Mazoyer, Barbara Fillion, Pascal Héon, Dominic Charbonneau-Besner

Membre de la communauté : Anne-Sophie Jourdan

Absences : Erick Laperrière, Céline Godard, Carolle Angrand

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h08.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout d'un point sur le suivi de la Maison d'Aurore.

4. Présentation du procès-verbal du 22 septembre 2021

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

5. Fonctionnement du CÉ : régie interne

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

Il est demandé aux nouveaux membres de se familiariser avec la régie interne.

Il y aura une formation obligatoire sur les rôles et responsabilités des membres du CÉ à suivre en ligne le 9 ou 11 novembre.

6. Programmation des activités et des sorties éducatives 2021-2022

Une présentation détaillée des activités et sorties éducatives ou culturelles a été faite aux membres du CÉ. Il y a 377 élèves inscrits à l'école. Le budget alloué par le MELS est de 26,76\$ par enfant pour participer au moins à 2 activités éducatives ou culturelles par année.



La proposition des activités et sorties éducatives ou culturelles par les enseignants est adoptée à l'unanimité par les membres du CÉ.

Pour prendre connaissance des propositions d'activité par niveau ou par classe, se référer au document des sorties éducatives sous l'onglet 'sorties éducatives' du site web. Les parents qui auraient besoin d'une aide financière pour que leurs enfants puissent participer aux activités pourront faire une demande à la Fondation de Paul-Bruchési.

7. Objectifs du C.É. 2021-2022

7.1. Réflexion sur l'ADN de Paul-Bruchési

Il y a eu beaucoup de changement dans l'école et dans la société dans les dernières années (changement de direction, rénovations, COVID, ère des changements climatiques...)

Les membres du CÉ sont appelés à réfléchir sur l'ADN de l'école et ce que nous inspire l'école. Que souhaitons-nous comme thématique.s pour les prochaines années pour l'école ?

L'écriture est considérée comme l'ADN de l'école depuis longtemps, souhaitons-nous poursuivre cette thématique?

D'autres thématiques ont été proposées dans la pluie d'idées : les nouvelles technologies, l'environnement, le vivre ensemble, l'école communautaire.

Il est aussi mentionné qu'il serait intéressant de faire une déclaration de ce que représente l'école Paul-Bruchési au sein du quartier, au sein de notre petite communauté. Nous garderons en tête de joindre ce qui émergera de cette réflexion aux activités du 100^e anniversaire de l'école.

7.2. Suivi Covid-19

Il y a des cas positifs dans une classe et une consigne de fermeture préventive de la classe a été prise ce jour. Une communication a été envoyée aux parents avant la lettre de la DRSP. Par la suite, la classe est donc fermée par la DRSP pour 10 jours, et ce, depuis lundi 18 octobre.

Gestion des classes fermées en cas de COVID-19 :

- Le déploiement de l'enseignement à distance doit se faire plus agilement
- Les modalités de communication sont à préciser (ex. : courriel formel sera envoyé aux parents via la direction en cas d'absence d'un enseignant).
- Pour les détails, se référer au document : *mesures sanitaires et modalités d'accompagnement scolaire à l'école Paul-Bruchési* qui est disponible sur le site de l'école sous l'onglet Covid-19.

[Message parents modalités service Covid-19 école Paul-Bruchési](#)



7.3. Gestion de la capacité d'accueil
Point reporté.

7.4. Prévention de l'intimidation et la cyberintimidation

Le *plan de lutte de violence et à l'intimidation* sera présenté en novembre et le CÉ devra l'approuver.

Un projet d'atelier, sur la cyber intimidation, proposé par un parent sera aussi discuté au prochain CÉ.

7.5. Valoriser le travail de l'équipe-école et l'importance de la collaboration entre les parents et l'équipe

Le projet suit son cours avec Pierre-Yves Bernard. Nous souhaitons débiter l'activité pour la semaine des enseignants.

7.6. Fermeture de la rue De Lanaudière

Aucun suivi n'a été fait. Un suivi sera fait pour réactiver ce projet après les élections municipales qui se tiendront les 6-7 novembre.

7.7. En route vers le centième (2022-2023)

Une proposition est amenée pour inviter le conseil étudiant, qui sera formé sous peu, à contribuer aux activités du centième anniversaire de l'école.

Il est proposé d'inviter Marie-Ève Desjardins, une maman de l'école, pour présenter son projet de promenade narré dans le quartier dont l'objectif est de raconter la vie de Michel Tremblay aux enfants de l'école et aux familles du quartier.

Le projet a reçu des appuis de la Caisse Populaire du Plateau et du bureau des élus provincial et fédéral. Une demande au programme *Mon école de quartier* de l'arrondissement pourrait aussi être faite ainsi qu'une demande de financement à la Fondation de l'école.

Ce projet est porteur et en lien avec la mission de l'école de valoriser l'écriture, mais aussi avec le 100^e anniversaire de l'école et la nouvelle œuvre d'art du gymnase qui représente Michel Tremblay et son œuvre.

7.8. Suivi sur les travaux de réaménagement intérieur

Aucun suivi, outre la demande soumise dans le PTRDI.

7.9. Réviser la mission de la Fondation

La charte de la Fondation doit être révisée avec le CA de la Fondation. Le CÉ souhaite avoir une réflexion en profondeur sur la mission de la Fondation de l'école Paul-Bruchési.



La Fondation est primordiale pour permettre aux enseignants d'organiser des activités de stimulation et de développement plus innovantes que le budget de base du MELS ne nous permettrait pas (l'école est classée 1 pour le niveau de défavorisation).

Séverine, Aude et Pascal se portent volontaires à se pencher sur la révision de la mission.

8. Maison d'Aurore

Ils sont en train de réaliser un projet de capsules vidéos pour mettre de l'avant toutes les personnes qui contribuent au succès éducatif des enfants. L'objectif est de mettre de l'avant l'utilisation de tous les environnements et les activités du quotidien pour réviser les apprentissages à tous les niveaux (ex. : lecture, compréhension et mathématiques en cuisinant ou en faisant l'épicerie).

Ils sont en demande de subvention pour la réalisation de ce projet. Ils nous soumettront les 3 scénarios de capsules et aimeraient nos commentaires pour bonifier.

Les enfants qui fréquentent le service d'aide aux apprentissages publient un journal magique deux fois par année et ils y écrivent les histoires. Ils vont une fois par mois à la bibliothèque municipale.

La Maison d'Aurore participera à la Manifestation Coup de sifflet pour la CAQ! », le 25 octobre, qui sera une journée d'action visant à dénoncer le sous-financement et les atteintes à l'autonomie des groupes communautaires.

9. Mot de la direction

9.1. Adoption du budget annuel du CÉ et de l'établissement

La direction a une saine gestion de son budget école, il n'y a pas de déficit.

Le seul déficit qui a été reconduit est le déficit de 80 000\$ du service de garde en lien avec la Pandémie (2019-2020).

2020-2021 : le déficit avait diminué à 66 000\$ malgré la COVID, les allocations ont diminué et le nombre d'employés a dû être augmenté pour conserver les bulles-classes. Ce déficit n'étant pas dû à une mauvaise gestion, mais aux consignes sanitaires, il doit être compensé par le Ministère de l'Éducation et des enveloppes pour la COVID.

Il est convenu que Marie-Mousse, la présidente en prendra connaissance et ira le signer.

La directrice et la présidente nous feront un résumé au CÉ de novembre.

9.2. Consultation du plan triennal (PTRDI)

Une consultation du CÉ est prescrite par la Loi de l'instruction publique pour s'assurer de la conformité des installations dans l'établissement. Le CCSDM peut modifier, révoquer l'acte d'établissement de ses écoles si non conforme.



<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/PTRDI-fiche-consultation-acte-etablissement.pdf>

Nous convenons de faire la demande pour que le CSSDM réalise les travaux de réaménagement intérieur qui avaient été promis, pour ainsi permettre une meilleure cohabitation et une optimisation des locaux, car il est difficile pour les enseignants de faire du développement d'activités, car tous les locaux sont occupés.

La demande faite au CCSDM est un maximum de 16 classes pour demeurer à échelle plus humaine.

La consultation est faite en CÉ et la résolution est la suivante :

Il est résolu à l'unanimité de :

-Soumettre les questionnements quant au redécoupage des territoires-écoles voisins qui aurait été fait pour atténuer le manque d'espace à l'été 2021. Nous n'avons pas été informés de cet état de fait.

-Demander un réaménagement des locaux qui a été promis et planifié par le CCSDM avant la pandémie. Tel qu'indiqué au PTRDI et réaliser dans les deux prochaines années selon les plans et devis déjà présentés au CÉ. Ces rénovations sont demandées afin d'optimiser les espaces intérieurs de l'école pour réaménager les locaux et ainsi agrandir par l'intérieur selon les plans fournis par les autorités scolaires.

-Être mis au courant de la planification du CCSDM si les inscriptions dépassent les capacités d'accueil de l'école en 2022-2023.

9.3. Info-travaux

Les travaux de maçonnerie seront terminés selon les délais prévus à mi-novembre. Les toiles du côté Chambord seront retirées prochainement, ensuite celles sur St-Joseph pour finir du côté de Lanaudière.

La bibliothèque : il y a eu un premier déménagement de l'annexe vers le nouveau local de la bibliothèque dans l'école. Le mobilier n'a pas encore été livré. Il y a un chargé de projet du CCSDM qui a des délais dans ses livrables et échéanciers. Il devait entre autres proposer des rayons temporaires pour rendre disponibles les livres aux élèves rapidement, un suivi sera fait par la directrice à ce sujet. Les bénévoles sont prêts à s'impliquer.

La cour d'école : aucun suivi n'a été fait depuis le dernier CÉ. Marie-Mousse, Danny, Érick et un enseignant se rencontreront pour en discuter en sous-comité et nous tiendront au courant au prochain CÉ.

10. Mot du technicien en service de garde

Reporté en l'absence d'Érick.



11. Mot des enseignants

La sortie des élèves inscrits pour le 51^e championnat de cross-country à l'île Sainte-Hélène fut très appréciée des participants et qualifiée de succès par les enseignants !

Les élections sont en cours pour élire un conseil étudiant avec des députés de la 2^e à la 6^e année.

12. Fondation

L'élection à la présidence de la fondation est reportée en novembre.

13. Correspondances

Aucunes

14. Points divers

-Le jeu du Calmar/Squid Game dans la cour d'école : rien à signaler pour le moment.

-École Laurier occasionnera-t-elle une surcharge sur les admissions à Paul-Bruchési ? Cela aura peu d'impact, en raison de la capacité d'accueil limitée pour les applications en libre choix.

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 22h11.